
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 10 FEVRIER 2018 A MONTPELLIER

<u>Présents :</u>	Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Nathalie BERNARD, Marc CRUBELLIER, Jean-Pierre CUSINATO, Bernard DALMON, Eric DUMOTIER, Sébastien FEIGNA, Edouard FERNANDES, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Robert GIL, Michael KARGBO, Richard LAGRAVE, Didier MESLET, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Cyril PAILHOUS, Christian RICOME, Caroline SUDRE, Dominique TRAIN, Gérard VERNEREY, Julien VILLE.
<u>Invités :</u>	Henri BERGERET, Gérard BOULOUNAUD, Didier JANIN, Michel OLIVET, Chantal PLANQUES, Philippe RENAUT, Christelle TIFFY.
<u>Excusés :</u>	Eric CASTERAN, Michel COLOMA, Simon DUFOUR, Ludivine CRUBELLIER, Cyril ESCOULA, Magali FAUVEAU, Philippe JAMET, Christine KITEGI, Joëlle LIEUX, Joël MASSON, Gilles MICHEL, Thierry MOUILLAUD, Lionel REY, Guillaume ROLLAND.
<u>Assistent:</u>	Joseph BRITTO, Thibault HETZEL, Thierry JAMET, Muriel MAUSSANG, Frédérique PERRIN, Eric REBOURG.

Début de la réunion : 10 :17

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 14 octobre 2017 à Carcassonne.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- 1. Affaires institutionnelles.**

- 1.1. Informations du Président.**

Bernard DALMON accueille Didier JANIN qui a été récemment élu Président du Comité Départemental des Pyrénées-Orientales.

La date tardive de cette réunion de Comité Directeur est justifiée par la complexité rencontrée au niveau de la clôture des comptes du premier exercice financier d'existence de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. En effet, celui-ci repose sur les comptabilités séparées de chacun des ex-comités régionaux de Languedoc-Roussillon et de Midi-Pyrénées du 1 septembre 2016 au 25 février 2017 puis sur la comptabilité de la Ligue Occitanie-Pyrénées-Méditerranée du 26 février au 31 août 2017.



Jacky VAYEUR a remis durant la semaine du 5 février 2018 sa démission de membre du Comité Directeur de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. Il s'agit du deuxième siège vacant après la démission de Gérard NURIT au mois d'avril 2017. Les Comités Départementaux de l'Aude et de l'Hérault (dont sont originaires Gérard NURIT et Jacky VAYEUR, respectivement) sont sollicités pour proposer une personne afin de pourvoir les sièges vacants. L'idée est de maintenir la représentativité de chaque département au prorata du nombre de licences.

1.2. Personnel de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Cédric BENACQUISTA a mis fin, par démission, à toutes ses fonctions au sein de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. Le contrat de travail de Cédric BENACQUISTA prend fin au 11 février 2018 après un préavis ramené, sur accord de chaque partie, à un mois. Au préalable, la rupture conventionnelle demandée par Cédric BENACQUISTA a été refusée. A l'unanimité, le Comité Directeur répond défavorablement à l'ultime demande de Cédric BENACQUISTA de disposer du matériel professionnel (ordinateur et téléphone mobile). En conséquence, un courrier lui demandant la restitution de l'intégralité du matériel dont il dispose, lui sera adressé dans les plus brefs délais.

Albane BOSC-VAYEUR est en congé de maladie depuis le mois d'octobre 2017. Celui-ci encourt, à cet instant, jusqu'au 9 mars 2018 inclus.

Thibault HETZEL intervient désormais à hauteur d'une journée hebdomadaire supplémentaire (par rapport à ce qui était en vigueur) en faveur de l'ERFAN¹ Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation. Cette évolution est naturellement actée en accord avec le Comité Départemental du Tarn et Garonne, employeur principal actuel de Thibault HETZEL. L'objectif est le maintien de l'offre actuelle de formation de l'ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée et, à plus long terme, la restructuration de celle-ci pour un fonctionnement plus efficace auprès des stagiaires comme pour des intervenants et des salariés.

Bernard DALMON remercie le personnel actuellement en activité.

1.3. Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.

La complexité de la clôture des comptes (précédemment mentionnée) justifie la tenue des travaux de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation le 24 février 2018, ce qui est une date plus tardive que celles habituellement retenues en ex-Languedoc-Roussillon et en ex-Midi-Pyrénées. Plus précisément, cette Assemblée Générale Ordinaire se déroulera au sein du CREPS² de Toulouse-Midi-Pyrénées afin de rééquilibrer d'un point

¹ Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation.

² Centre de Ressources et d'Expertise de la Performance Sportives.



de vue géographique les lieux de répartition des différentes réunions, les réunions de Bureau et de Comité Directeur ayant été intégralement organisées sur le territoire ex-Languedoc-Roussillon depuis le 25 février 2017.

1.4. Règlement intérieur.

Plusieurs corrections ponctuelles doivent être apportées à la proposition de règlement intérieur. Celui-ci sera soumis à approbation du Comité Directeur par voie électronique avant mise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 24 février 2018.

1.5. Fédération Française de Natation.

Bernard DALMON et Julien VILLE présentent le bilan de l'action fédérale depuis le 2 avril 2017. Le projet politique sera mis en œuvre en adéquation avec les préconisations de la Cour des Comptes et du Cabinet Deloitte. Il est également indispensable de s'inscrire dans les prérogatives du Ministère des Sports. En termes de bilan, certaines procédures financières ont été adaptées et la gouvernance a été reformée suite à l'approbation de l'ensemble des propositions lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 décembre 2017 à Paris. Actuellement, les principaux chantiers en cours sont l'optimisation des coûts (réaménagement du siège fédéral entre autres) pour une meilleure redistribution vers le milieu sportif ; la réforme du Parcours d'Excellence Sportive et la rédaction du Projet de Performances Fédéral ; la réforme de la licence. Sur ce dernier point, il est prévu de mener en parallèle la réforme du produit et du schéma de prise de la licence (avec oblitération systématique de la licence à l'instant du paiement de celle-ci de la part du club directement à la fédération). Bernard DALMON et Julien VILLE s'engagent à présenter l'intégralité de l'action fédérale lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 février 2018.

Dans le même état d'esprit, Bernard DALMON et Julien VILLE interpellent le Comité Directeur sur le comparatif du nombre de licences qui, au 7 février 2018, fait apparaître une diminution de 1 300 licences en Occitanie Pyrénées-Méditerranée par rapport au 7 février 2017.

2. Affaires financières.

2.1. Défi Finances.

Sous l'impulsion du Défi Finances, Jean NESPOULOUS explique que la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation s'est dotée d'un nouveau logiciel comptable et financier plus performant. La mise en place d'un nouveau plan comptable analytique a également été traitée afin de mieux travailler sur la base de budgets clairement définis au service de tous en permettant le



rapprochement du prévisionnel avec le réalisé. Plus généralement, le Défi Finances a également traité :

- la gestion des 18 comptes bancaires, délégations de signatures et regroupement sur les 9 comptes de la Banque Populaire Occitanie avant le 31 août 2017.
- la difficile fusion des comptabilités avec la reprise des écritures de l'ex-Languedoc Roussillon fin février 2017.
- le maintien du personnel et l'harmonisation des avantages de chacun.
- la nouvelle organisation et la répartition des tâches entre salariés et entre Montpellier et Toulouse avec la gestion du social (salaires et charges) et de la comptabilité regroupées.
- la circulation des documents et leur transfert.
- l'analyse de la téléphonie, des photocopieurs, du classement, des tarifs différents.

2.2. Bilan au 31 août 2017.

Le bilan, présenté par Christelle TIFFY, expert-comptable, reflète la situation financière de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation au 31 août 2017. Il convient de retenir les éléments suivants :

- le total du bilan s'élève à 1 437 965 €.
- les investissements représentent 193 293 € en valeur nette ; la fusion a conduit à l'intégration des immobilisations d'ex-Languedoc-Roussillon dans les comptes ; les acquisitions représentent 5 626 € ; les mises au rebus des immobilisations s'élèvent à 50 574 € en valeur brute sans incidence sur le résultat de l'année puisque la plupart étaient totalement amorties (valeur nette comptable 554 €).
- les autres créances s'élèvent à 315 085 € et correspondent au reliquat de subventions à percevoir (sur l'année comptable étudiée).
- les disponibilités s'élèvent à 872 925 € ce qui permet de couvrir près de la moitié des dépenses de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation et des structures pôles qui lui sont associées.
- au passif, après prise en compte du déficit de l'année, les fonds propres s'élèvent à 811 939 €.
- les fonds dédiés correspondant aux dépenses restant à engager pour les Pôles France de Toulouse et Font-Romeu sur les subventions octroyées s'élèvent à 223 862 €.
- les dettes auprès d'établissements de crédits s'élèvent à 151 594 € et correspondent à 42 825 € du solde de l'emprunt souscrit pour l'acquisition du siège social ; compte-tenu du niveau de fonds propres, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est en autonomie financière.
- les dettes à court terme s'élèvent à 152 306 € et correspondent aux charges à payer telles que les factures fournisseurs et les charges sociales réglées au 15 octobre 2017.



En conclusion, Christelle TIFFY expose que la situation financière de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est saine et solide. Il y a autonomie financière sans recours aux emprunts. Les investissements de l'année ont été financés par les fonds propres. La trésorerie est à un niveau sécurisant et suffisant pour assurer les charges courantes en cas d'arrêt d'activité durant une période confortable.

2.3. Compte de résultat 2016-2017.

Le compte de résultat retrace l'activité de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation entre le 1 septembre 2016 et le 31 août 2017. L'analyse de l'activité amène les remarques suivantes :

- les produits d'exploitation s'élèvent à 1 602 610 € et comprennent notamment les licences (692 578 €), les subventions (390 466 €) les droits d'engagement (128 388 €).
- les charges d'exploitation s'élèvent à 1 660 076 € et comprennent les licences (452 056 €), les frais de pôles (315 806 €), les charges de personnel (224 476 €) et le coût de l'opération « J'Apprends A Nager » (163 456 €).
- le résultat d'exploitation ressort déficitaire de 57 466 € ; le résultat financier est positif de 5 019 €.
- compte-tenu du report des ressources non utilisées par le Pôle France de Toulouse et le plan « J'Apprends A nager » pour 85 396 € et des engagements de dépenses restant à réaliser sur le Pôle France et le Pôle Espoirs de Toulouse pour 223 862 €, le déficit de l'exercice comptable s'élève à 176 967 €.
- les dépenses restant à engager concernant le Pôle France de Font-Romeu s'élèvent à 176 292 € et ne sont pas atténuées des ressources non utilisées l'année dernière, l'ex-comité Languedoc-Roussillon ne constatant pas de fonds dédiés. Les sommes des dépenses restant à engager figuraient sur les comptes bancaires du pôle qui s'élevaient à 173 520 €.
- si l'on applique la comptabilisation des fonds dédiés aux résultats comptables au 30/09/2016 de l'ex comité Languedoc-Roussillon, les dépenses restant à engager sur le Pôle France de Font-Romeu étaient de 188 520 € ; cette somme est, de fait, comprise dans les fonds propres du Comité Languedoc-Roussillon repris suite à la fusion et qui s'élevaient à 536 844 €.

2.4. Contrôleurs aux comptes.

Marie-Odile MAGNE et Jacky OFFREDI se rendront en qualité de contrôleurs aux comptes au siège de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation en date du 20 février 2018 de 10h à 17h.



2.5. Budget prévisionnel 2017-2018.

Le budget prévisionnel sera élaboré à partir du grand livre analytique et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale, le 24 février 2018. Il sera préalablement communiqué aux clubs par voie électronique.

2.6. Rénovation du siège social.

Le Comité Directeur entérine à l'unanimité le fait de rénover le siège social (réfection des sols et des peintures murales, suppression de la cloison fixe entre les deux salles de réunion et remplacement par une cloison amovible) afin d'augmenter la capacité d'accueil en salle de réunion unique. Un premier devis a été établi, d'autres seront demandés.

Interruption de la réunion de 12 :25 à 14 :10

3. ERFAN Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

Thibault HETZEL explique que l'objectif immédiat est le maintien de l'offre de formations. Dans cet état d'esprit, il remercie les intervenants actuels pour leur investissement auprès des stagiaires. A plus long terme, il s'agit de structurer à la fois l'offre de formation et l'équipe des intervenants. Parallèlement à cela, l'ERFAN a pour ambition de s'ouvrir à la formation professionnelle continue auprès des éducateurs sportifs et des enseignants (en partenariat avec le Ministère de l'Education Nationale, par exemple) au regard des nombreuses sollicitations à ce sujet. En d'autres termes, il s'agit de contribuer au rayonnement de l'expertise de l'ERFAN au service de projets pédagogiques pour la formation des éducateurs et des enseignants.

4. Affaires sportives.

4.1. Natation Course et Eau Libre.

Eric REBOURG présente le bilan des actions organisées et expose celles qui sont envisagées :

- Stage Gavroche Jeunes à Font-Romeu (octobre 2017).
- Regroupement de 35 nageurs et entraîneurs Elite avec test du dispositif Triton (mars 2018).
- Sélection de 35 nageurs et entraîneurs Elite à l'Etape du Golden Tour à Marseille (avril 2018).



- Regroupement régional des nageurs qualifiés à la Finale Nationale du Trophée Lucien Zins avec test du dispositif Triton (mai 2018).
- Sélection régionale à la Coupe de France des Régions (mai 2018).
- Sélection régionale à l'Open de France à Chartres (juillet 2018).
- Sélection Régionale à l'Etape de la Coupe d'Europe d'Eau Libre à Barcelone (juillet 2018).

Par ailleurs, le projet de performances de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation, qui est une déclinaison à l'échelle régionale du Projet de Performances Fédéral, a pour vocation à structurer les actions régionales et à fédérer les clubs autour de la performance en vue de l'échéance des Jeux Olympiques de Paris 2024.

4.2. Natation Artistique.

Maeva MORINEAU a présenté les actions régionales programmées au cours de la saison 2017 - 2018 :

- suivi des nageuses préparant la Finale Nationale des Jeunes et accompagnement de leur entraîneur.
- stage régional d'Été FINA pour les 10 - 14 ans.
- stage régional d'Été Challenge.
- formation continue des entraîneurs sur la COMEN.
- rencontres régionales FINA en solo et en duo.
- rencontre régionale Challenge en Equipe.
- formations régionales initiales des officiels JO et D.
- formation régionale continue des officiels B et C.
- animation de l'Equipe Technique Régionale de Natation Artistique.
- déplacements du cadre technique auprès des clubs sur la région et sur les compétitions.

Les actions listées ont été élaborées à partir des besoins exprimés par les clubs, lors des réunions du Défi Natation Artistique de la saison 2016-2017. La réunion de l'Equipe Technique Régionale du 11 janvier 2018 a permis de définir avec les techniciens les modalités des différentes actions. La réalisation de ces actions sera dépendante de l'implication des éducateurs et des clubs concernés. Certaines actions ont d'ores et déjà commencé à être mises en œuvre.

Maeva MORINEAU signale que la prochaine validation du Projet de Performances Fédéral de la discipline, entraînera certainement des modifications sur le programme des actions régionales, à partir de la saison prochaine.

Henri BERGERET remercie Maeva MORINEAU et Christine KITEGI pour la visite qu'elles ont récemment effectuée auprès de la section Natation Artistique du CN Auch.



4.3. Waterpolo.

Carlos FERNANDEZ explique que le Défi Waterpolo est en train de mettre en place une logique sportive dans laquelle le plus grand nombre puisse se retrouver. Cette logique sportive s'appuie sur une offre de pratique compétitive (organisations de tournois et de championnats régionaux, organisation de regroupements régionaux, participation de sélections régionales à la Coupe de France des Régions U13 et U15), la formation du corps arbitral et l'organisation d'activités promotionnelles telles que le Polonat ou l'opération « Osons le Waterpolo ». Le Défi Waterpolo s'attèle également à la confrontation puis à l'uniformisation des pratiques menées dans chacun des comités ex-Languedoc-Roussillon et ex-Midi-Pyrénées.

Joseph BRITTO interpelle le Comité Directeur au sujet de l'organisation de la Coupe de France des Régions U13 au mois de juillet 2018. La question de la candidature de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est posée.

4.4. Maîtres.

Le Comité Directeur entérine à l'unanimité le fait de décaler le Championnat Régional d'Été des Maîtres à Canet en Roussillon au 12 mai 2018 sous réserve de disponibilité du centre nautique.

5. **Arbitrage.**

Robert GIL et Didier MESLET participeront au regroupement national des juges arbitres référents de chaque ligue en date du 17 février 2018 au siège fédéral. Précédemment à cela, le Défi des Officiels de Natation Course a œuvré à l'uniformisation du contenu des formations et recyclages d'officiels en collaboration avec les Comités Départementaux. De même, le Défi Officiels Natation Course a intégralement assuré les désignations d'officiels aux différentes compétitions organisées sur le territoire d'Occitanie Pyrénées-Méditerranée.

6. **Activités estivales.**

La réunion de préparation des calendriers de manifestations estivales de l'année 2018 se déroulera le mercredi 14 mars 2018 au siège de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée. Par la suite, les clubs seront réunis à une date ultérieure pour l'attribution des organisations.

7. **Questions diverses.**

Edouard FERNANDES interpelle le Comité Directeur au sujet de la remise de récompenses régionales à l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 février 2018. Un défi spécifique, composé de



Henri BERGERET, Bernard DALMON, Richard LAGRAVE, Alain NADAUD et Dominique TRAIN, est mis en place pour définir les critères d'attribution et recenser les récipiendaires des saisons précédentes. Les premières récompenses régionales seront remises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'automne prochain.

Une réflexion est engagée concernant la mise en place de sessions de recyclage pour les évaluateurs ENF3.

Fin de la réunion : 17 :13

Bernard DALMON
Président

Julien VILLE
Secrétaire Général